Licence 2 et 3 Activité physique adaptée et santé : activité physique, handicap, vieillissement et éducation pour la santé (St-Brieuc)

Présentation

Objectifs

Le parcours **"Activités physiques adaptées - santé (APA-S)"** (à Rennes et Saint-Brieuc) vise à former vise à former des professionnels ayant pour vocation de participer à la conception, la conduite et l'évaluation
de programmes de prévention, de réadaptation ou/et d'intégration par l'activité physique dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'entrainement ou encore du loisir sportif.

Compétences visées

Le titulaire de cette licence devra :

> Participer à la conception de projet
- Identifier des besoins des populations concernées par la prévention, la réadaptation et l'intégration.

> Concevoir et organiser des programmes
- Choisir les tests et les épreuves d'évaluation des capacités des populations concernées.
- Planifier la prise en charge des personnes au travers des séquences, des séances et des situations.
- S'assurer que les programmes respectent les conditions de sécurité de la prise en charge et l'intégrité sanitaire, physique et morale des personnes.

> Conduire et évaluer des programmes
- Conduire les séquences, séances et situations qui constituent les modalités de l'intervention.
- Mettre en place l'évaluation des effets du programme.
- Rendre compte de son activité et faire des propositions de régulation de la prise en charge

> Participer au pilotage du projet
- Présenter le programme dont il a la charge dans son contexte aux responsables, partenaires, médias, familles.
- Communiquer avec le public ou la famille dans le respect des règles de déontologie.

Et après ?

Poursuite d'études dans l'établissement
> Licence professionnelle Métiers de la forme
> Master STAPS : activité physique adaptée et santé, parcours Approche pluridisciplinaire des pathologies chroniques et motrices

Débouchés professionnels

À titre d'exemple, le titulaire de ce diplôme est susceptible d'intervenir, en tant qu'enseignant en APA, dans le domaine des maladies chroniques, du handicap ou de la perte d'autonomie et cela dans des secteurs et des organisations variés tels que les établissements ou les réseaux de santé, les fédérations sportives spécialisées (handicap, vieillissement), les assurances/mutuelles, le secteur médico-social, le milieu associatif, etc.

Les + de la formation ?

International

Suivez un semestre ou deux dans une université étrangère (principalement en troisième ou quatrième année).
- Erasmus :
Belgique / Bulgarie / Espagne / Hongrie / Italie / Portugal / Royaume-Uni / Slovénie
- Conventions bilatérales hors Europe :
Argentine / Australie / Brésil / États-Unis / Japon
- Programme BCI (ex CREPUQ) :
Québec

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 28 août 2026

Stage

> **Stage:** Obligatoire

Au semestre 3, il s'agit d'un stage optionnel, vivement recommandé par l'équipe pédagogique. **Au semestre 4, ce stage essentiellement d'observation devient obligatoire** et son volume oscille **entre 50 et 70h**. Il donne lieu à un rapport de stage présentant les activités d'observation menées dans le cadre de ce stage. Les stages optionnels sont conseillés. L'étudiant bénéficie d'un tuteur dans l'établissement d'accueil (cadre ou enseignant en APA-S) et d'un tuteur universitaire pour chaque stage réalisé, qu'il soit obligatoire ou optionnel. **En 3e année (L3), un ou deux stages ont lieu selon les parcours**. Cette mise en stage interventionnelle au semestre 5 et au semestre 6 place l'étudiant au coeur du dispositif professionnel. Dans certains parcours, ce stage est doublé en fin d'année d'un mémoire avec soutenance orale. L'étudiant est accompagné par un tuteur universitaire pour construire son projet professionnel

Infos pratiques

> **Composante(s)** : UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives
> **Niveau d'étude visé** : BAC+3
> **Durée** : 2 ans
> **Crédits ECTS** : 120 crédits
> **Modalité d'enseignement** : Formation en présentiel

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 28 août 2026

Programme

Licence 2 APA - Activités Physiques Adaptées

Semestre 3

UEF1 - Activités Physiques Sportives appliquées à l'APA-S	8 ects	
Activités d'Opposition individu. & collectives poly 3		36h
Sports collectifs Petit Terrain 3		36h
Sports Fauteuil polyvalence 3		36h
Sports Nature 3		36h
Danse - pratiques corporelles & mouvements dansés poly 3		36h
Badminton 3	2,67 ects	36h
Natation 3		36h
Yoga-relaxation 3	2,67 ects	36h
UEF2 - Enseignements scientifiques (Tronc Commun)	9 ects	
Sciences Humaines & Sociales (Tronc Commun)	4,5 ects	18h
Sciences de la Vie (Tronc Commun)	4,5 ects	18h
UEF3 - Enseignements pré-professionnels	5 ects	
Développement des ressources physiques appliqué à l'APA-S S3	2,5 ects	12h
Accompagnement et suivi de stage	2,5 ects	18h
UET - Évaluer et intervenir en APA-S	5 ects	
Outils & Méthodes	3 ects	24h
Approche des milieux et des publics de l'APA-S	2 ects	24h
UE - Stage tutoré obligatoire		
Stage tutoré (obligatoire) 70h minimum		

Semestre 4

UEF1 - Activités Physiques Sportives appliquées à l'APA-S	8 ects	
Activités d'Opposition individu. & collectives poly 4		36h
Danse - pratiques corporelles & mouvements dansés poly 4	2,67 ects	36h
Sports Fauteuil polyvalence 4	2,67 ects	36h
Sports Nature		36h
Badminton 4		36h
Natation 4		36h
Sports collectifs Petit Terrain 4		36h
Yoga-relaxation 4	2,67 ects	36h
UEF2 - Enseignements scientifiques	7 ects	
Sociologie du corps et de la socialisation	4 ects	16h
Sciences de la Vie	3 ects	10h
UEF3 - Enseignements pré-professionnels	7 ects	
APA-S et compétences psychosociales 4	3 ects	24h
Accompagnement et suivi de stage	2 ects	18h
Développement des ressources physiques appliqué à l'APA-S 4	2 ects	12h
UE - Stage tutoré obligatoire		
Stage tutoré (obligatoire) 70h minimum		
UET4 - Evaluer et intervenir en APA-S	5 ects	
Outils & Méthodes APA-S 4	3 ects	36h
Connaissance des milieux et publics de l'APA-S	2 ects	20h

Licence 3 APA - Activités Physiques Adaptées

Semestre 5

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 28 août 2026

UEF1 - Activités Physiques Sportives appliquées à l'APA-S	7 ects	
Handi Voile 5		30h
Pratiques Gymniques 5		30h
Athlétisme 5		30h
Entretien Corporel 5		30h
Natation 5		30h
Sports collectifs Petit Terrain 5		30h
Sports Nature 5 APA 3		30h
UEF2 - Enseignements scientifiques	8 ects	
Biomécanique spécifique à l'APA-S	2,5 ects	16h
Sociologie de la santé et du handicap	2,5 ects	15h
Initiation à la recherche	3 ects	24h
UEF3 - Enseignements pré-professionnels	7 ects	
Prévention, éducation thérapeutique du patient et à la santé	4 ects	18h
Méthodologie du projet professionnel et suivi de stage	3 ects	10h
UET - Évaluer & Intervenir en APA-S	5 ects	
Méthodologie de l'intervention en APA-S	2 ects	16h
Connaissance des milieux et publics de l'APA-S	3 ects	32h
UE - Stage obligatoire d'intervention		
Stage obligatoire d'intervention (90h minimum)		

Semestre 6

UEF1 - Activités Physiques Sportives appliquées à l'APA-S	8 ects	
Sports collectifs Petit Terrain 6		30h
Entretien Corporel 6		30h
Natation 6		30h
Danse 6		30h
Pratiques Gymniques 6		30h
Athlétisme 6		30h
Sports Nature 6		30h
Handi Voile 6		30h
UEF2 - Enseignements scientifiques	7 ects	
Psychologie de la santé	4 ects	20h
Législation, droit du travail et de la santé	3 ects	10h
UEF3 - Enseignements professionnels et spécialisation	7 ects	
Prévention, éducation thérapeutique du patient et à la santé	4 ects	20h
Méthodologie du projet professionnel et suivi de stage	3 ects	14h
UET - Evaluer et intervenir en APA-S	5 ects	
Méthodologie de l'intervention en APA-S	2 ects	16h
Connaissance des milieux et publics de l'APA-S	3 ects	24h
UE - Stage obligatoire d'intervention		
Stage obligatoire d'intervention (90h minimum)		

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 28 août 2026